

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015

réseau
action
climat france

Sommaire

	03	Le mot du président
Un cadre international pour répondre à l'urgence climatique	04	
	08	La transition vers une énergie 100 % renouvelable
La prise en compte des émissions indirectes	10	
	11	La transition vers des transports climato-compatibles
Un système agricole et alimentaire peu émetteur de gaz à effet de serre	12	
	13	Une fiscalité un peu plus verte
Des territoires à la pointe de la lutte contre les changements climatiques	14	
	15	Des citoyens sensibilisés aux enjeux de la COP21
Un réseau élargi autour de la lutte contre les changements climatiques	16	
	17	Éléments financiers
Nos publications en 2015	18	



Le mot du Président

Pour le Réseau Action Climat, 2015 restera surtout l'année de la COP21 et de l'Accord de Paris. L'accord est en effet majeur : pour la première fois, les 195 pays de la planète ont convenu de « contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C ». Le travail considérable de la diplomatie française pendant toute l'année pour obtenir ce résultat est à saluer. Il en est de même pour celui des ONG du monde entier qui, inlassablement depuis des années, ont fait pression pour que l'accord ait une ambition à la hauteur des enjeux que présente le changement climatique, mais aussi pour que les gouvernements se décident à agir sur le plan national et à l'appliquer.

La qualité de l'action du Réseau Action Climat avant et pendant la Conférence de Paris sur le climat a été unanimement reconnue et appréciée. Aux côtés des quelque 900 autres membres du Climate Action Network International, notre réseau peut être satisfait d'avoir, à sa modeste échelle, contribué à la conclusion de l'Accord de Paris.

Pour autant, cet accord a-t-il vraiment « sauvé l'humanité » comme l'a déclaré le président de la République François Hollande, lors de son discours de clôture de la COP21 ? Malheureusement, rien n'est moins sûr. Pour l'instant, les engagements des pays en matière de réduction des émissions - appelés "contributions nationales" -, nous mènent, à supposer qu'ils soient tenus, vers une augmentation des températures de 3°C ou plus. Il faut également souligner et regretter le fait que, pour l'essentiel, les différents articles de l'Accord de Paris ne comportent aucune mesure contraignante et d'envergure permettant d'atteindre l'objectif de température ou de s'en approcher : il ne fallait fâcher personne...

Tout reste donc à faire pour que les objectifs ambitieux de l'Accord deviennent un jour réalité, pour que les engagements nationaux soient revus à la hausse et, surtout, pour qu'ils se traduisent par des politiques et des mesures concrètes et effectives de réduction majeure et rapide des émissions et d'adaptation aux impacts dévastateurs des dérèglements climatiques, notamment dans les pays les plus pauvres et les

plus vulnérables. Comme par le passé, tout va donc dépendre de la bonne volonté des différents pays et de leurs gouvernements, collectivités, entreprises et citoyens. Le temps presse, la pression des ONG sur les questions environnementales va s'avérer critique.

Mais qu'est-ce qu'une « question environnementale » ? Quand on le demande, les réponses qu'on obtient habituellement sont la pollution de l'air, la prolifération des algues vertes, le changement climatique, etc., c'est-à-dire les processus directs et visibles de dégradation de l'environnement. Ce n'est pas faux mais nous savons que c'est beaucoup trop restrictif et que la définition d'une « question environnementale » doit être élargie à tout ce qui a ou peut avoir un impact direct ou indirect important sur l'environnement. Avec cette définition élargie et à titre d'exemples, la surconsommation de masse et nos modes de vie deviennent des questions environnementales prioritaires, de même que la financiarisation de l'économie qui pousse trop souvent les entreprises à maximiser leurs résultats financiers à court terme sans se préoccuper des conséquences environnementales ou sociales de leurs activités.

Cette approche systémique reconnaît explicitement les interdépendances majeures entre l'économique, le social et l'environnemental. C'est uniquement en se l'appropriant que les ONG « environnementales » identifieront correctement les problèmes fondamentaux sur lesquels elles doivent travailler pour obtenir les changements nécessaires.

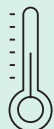
L'élargissement il y a quelques années de l'objet social du Réseau Action Climat a fait un grand pas dans cette direction puisqu'il inclut « de favoriser la transition vers une société plus solidaire et équitable, plus économe en énergie et en ressources naturelles ». Mais il faut reconnaître que notre mode de financement, fondé en très grande partie sur la réalisation de « projets », nous permet trop rarement d'avoir cette approche systémique. Il faut espérer que les réflexions en cours sur nos sources de financement nous permettront dans le futur de progresser dans ce sens.

Pierre Perbos

Un cadre international pour répondre à l'urgence climatique

La lutte contre les changements climatiques représente un défi planétaire, qu'aucun État ne peut relever seul. Elle exige donc, au niveau international, que soient mis en place des mécanismes de coopération et de solidarité. C'était justement l'objet de la COP21 : parvenir à un accord mondial sur le climat, qui permette vraiment de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi d'être solidaire avec les plus vulnérables. Pour le Réseau Action Climat, cet accord n'était pas une baguette magique qui réglerait le problème du climat mais le point de départ indispensable pour impulser, dans tous les pays, notamment en France, un nécessaire renoncement aux énergies fossiles et le développement d'une énergie 100 % renouvelable.

Les enjeux de la COP21 étaient aussi vitaux pour les pays du Sud, en particulier les pays les plus vulnérables face aux impacts des dérèglements climatiques, comme les petits États insulaires et les pays africains. Alors que ces impacts sont de plus en plus nombreux et de plus en plus violents, il était indispensable de reconnaître dans l'Accord de Paris la spécificité des pays vulnérables et la nécessité de soutenir financièrement et techniquement leur transition énergétique et leur adaptation aux dérèglements climatiques.



L'ACCORD DE PARIS PRÉVOIT DE CONTENIR L'ÉLEVATION DE LA TEMPÉRATURE MOYENNE DE LA PLANÈTE NETTEMENT EN DESSOUS DE **2°C** PAR RAPPORT AUX NIVEAUX PRÉINDUSTRIELS ET DE POURSUIVRE L'ACTION MENÉE POUR LIMITER L'ÉLEVATION DES TEMPÉRATURES À 1,5 °C

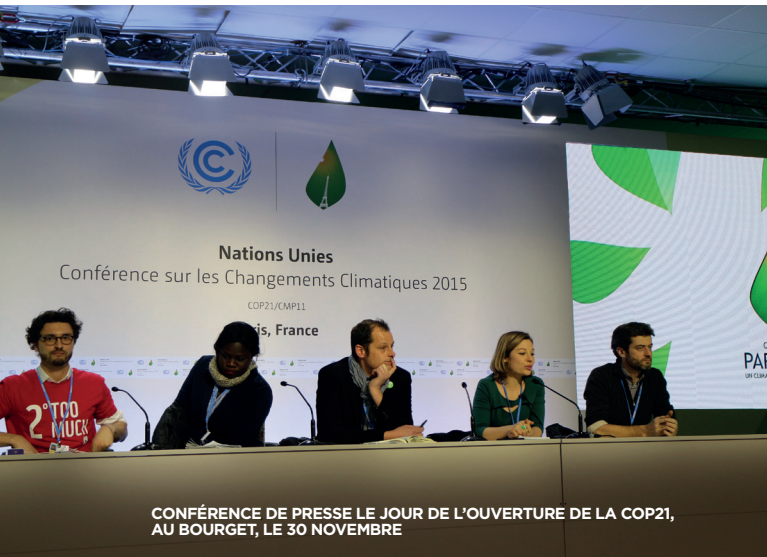
NOS MISSIONS EN 2015

Le Réseau Action Climat s'est fortement mobilisé pendant près de deux ans, en France et au sein des réseaux internationaux auxquels il participe activement, pour faire avancer le débat médiatique, politique et citoyen sur les causes et les solutions aux changements climatiques. Ce travail a culminé en 2015, et en particulier pendant la COP21 du 29 novembre au 12 décembre.

Exercer une vigilance permanente auprès des pouvoirs publics français présidant les négociations climatiques internationales

Tout au long de la préparation de la COP21, le Réseau Action Climat a été force de proposition dans les négociations internationales, aux côtés de son réseau international, le Climate Action Network (CAN), qui regroupe plus de 900 organisations mobilisées contre les changements climatiques dans le monde, ainsi que de ses nombreux partenaires associatifs français.

Le Réseau Action Climat a échangé régulièrement avec l'équipe de la présidence française des négociations climatiques, pilotée par Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères, et Laurence Tubiana, ambassadrice pour le climat, afin de lui soumettre ses propositions pour arriver à un accord ambitieux et juste à la COP21. Beaucoup d'entre elles ont été reprises assez tôt par la France, comme la clause de revoyure et de révision tous les cinq ans, ou le fait de fixer un cap commun à l'ensemble de la planète, c'est-à-dire le moment où l'on arrêtera d'émettre des gaz à effet de serre. Le Réseau Action Climat a également coordonné et appuyé le travail des associations françaises en amont et pendant la Conférence de Paris, que ce soit dans leurs relations avec le gouvernement français ou pour faciliter les contacts et la coordination entre elles et dans leurs relations avec les médias.



CONFÉRENCE DE PRESSE LE JOUR DE L'OUVERTURE DE LA COP21, AU BOURGET, LE 30 NOVEMBRE



RÉUNION DE COORDINATION INTER-ASSOCIATIVE AU BOURGET, LE 7 DÉCEMBRE

130

ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE SE SONT
RASSEMBLÉES
AU SEIN DE
LA COALITION
CLIMAT 21

**coalition
climat**



11

ÉDITIONS DU
BULLETIN
«ECO» TRADUITS
ET DIFFUSÉS
EN FRANÇAIS
PENDANT
LA COP21

Pousser l'Europe à redevenir moteur de l'action en faveur du climat au niveau mondial

L'Union européenne a perdu son rôle moteur en matière d'action climatique au niveau international. Certes, elle a été l'une des premières à présenter sa "contribution nationale" avant l'échéance de fin mars 2015. Mais, malgré les alertes de la société civile et des entreprises des secteurs d'avenir (renouvelables, efficacité énergétique), cette contribution manquait sérieusement de cran et d'ambition, pour permettre d'enclencher la transition énergétique européenne. Le Réseau Action Climat a donc oeuvré avec son réseau basé à Bruxelles, le Climate Action Network Europe, pour que les 28 États membres, la Commission européenne et le Parlement européen soient fin prêts avant la COP21. L'Europe est arrivée les mains presque vides à la COP21, mais dans un sursaut diplomatique pendant la Conférence, elle s'est alliée avec les pays les plus vulnérables autour de leurs demandes. Un geste qui a permis de déboucher sur un accord sur des objectifs ambitieux de limitation de la hausse de la température bien en deçà de 2°C, et si possible de 1,5°C, ce qui exige une remise à plat de la politique européenne.

Appeler à la cohérence nationale



Sans ambition en France en matière de réduction des gaz à effet de serre, un accord international, piloté par la France, ne pouvait que sonner creux. C'est pourquoi le Réseau Action Climat l'a appelée à une cohérence et une exemplarité nationales, avec cinq demandes principales :

- L'exemplarité de la France sur les financements climatiques pour les pays du Sud et les populations vulnérables, reposant notamment sur l'établissement en France et en Europe de la Taxe sur les transactions financières.
- La cohérence française via la fin des soutiens publics et investissements de la France dans le charbon, l'énergie la plus émettrice de gaz à effet de serre (en France et à l'étranger).

Cela passait notamment par la fin des soutiens

publics de la France aux exportations de technologies du charbon, et par le désinvestissement des deux géants de l'énergie français, ENGIE et EDF.

- La mise en place, en France, d'un prix du carbone suffisant pour réorienter les investissements et la consommation.
- L'abandon d'une politique de transport qui encourage le transport routier et aérien, au profit d'une véritable politique de mobilité durable, reposant sur les transports en commun et la mobilité douce (dont le vélo).
- Une France exemplaire sur sa politique énergétique, qui accélère le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie, pour fixer un cap d'énergie 100 % renouvelable en 2050



Après la COP21, que vont faire EDF et ENGIE de leurs centrales à charbon ?



Sur la question du charbon, le Réseau Action Climat a mené en 2015 une campagne active aux côtés de ses associations membres

pour empêcher Alstom de détricoter la décision de François Hollande de mettre fin aux soutiens publics aux exportations dès lors qu'il y a utilisation du charbon. En effet, Alstom est le principal exportateur français de ces technologies. Une campagne qui s'est soldée par un succès : Ségolène Royal a décidé que la mesure serait appliquée sans délais et sans exemptions.

Autre campagne phare du Réseau Action Climat en 2015, avec ses associations membres Oxfam France et Amis de la Terre France : la sortie du charbon, au niveau mondial, des deux géants français de l'énergie ENGIE (ex GDF-Suez) et EDF. En effet, ces deux entreprises possèdent près d'une cinquantaine de centrales électriques au charbon

dans le monde, de véritables bombes climatiques. Elles prévoyaient en outre d'en construire de nouvelles dans de nombreux pays, notamment en Turquie pour Engie. Nous appelions donc les deux entreprises à abandonner définitivement ces projets de nouvelles centrales, et à annoncer un plan de fermeture des centrales d'ici à 2020.

Là aussi, la campagne a été couronnée de succès puisque les deux groupes français ont annoncé qu'ils renonçaient à construire de nouvelles centrales au charbon et qu'ils entamaient un désinvestissement de cette source d'énergie. Prochaine étape pour 2016 et 2017 : s'assurer que leurs centrales existantes soient bien fermées et non pas bradées à d'autres entreprises.

Organiser la mobilisation des citoyens autour de la COP21, au sein de la "Coalition Climat 21"

Le Réseau Action Climat a co-fondé et co-construit la "Coalition Climat 21", la plateforme rassemblant 130 organisations de la société civile - ONG, associations, mouvements sociaux et syndicats - pour organiser et amplifier les mobilisations citoyennes autour de la COP21. La coalition a rassemblé très largement au niveau national et international, et a ainsi contribué à poser les fondations d'un mouvement pour la justice climatique. Elle a par ailleurs contribué à organiser la marche pour le climat du 29 novembre (transformée en chaîne humaine du fait de l'état d'urgence), le village mondial des alternatives à Montreuil les 5 et 6 décembre, les rencontres à l'espace 104 du 7 au 11 décembre et les mobilisations du 12 décembre.



CHAÎNE HUMAINE POUR LE CLIMAT, À LA VEILLE DE L'OUVERTURE DE LA COP21



60

PARTICIPANTS
À L'ATELIER
ANNUEL DU
RC&D



PLUS DE
70

ASSOCIATIONS
MEMBRES



70

APPARITIONS
DANS LES
MÉDIAS
EN 2015

30

MEMBRES
À LA COP21

Être un contre-pouvoir face au lobbying des pollueurs

En 2015, le Réseau Action Climat et ses membres ont oeuvré pour dénoncer dans les médias les fausses solutions pour lutter contre les changements climatiques et les pratiques de greenwashing des entreprises et des banques (Total, Engie, BNP Paribas, EDF, Monsanto, etc.). Que ce soit autour du “Climate and Business Summit”, du mécénat de la COP21, en passant par les déclarations exagérées d’industriels comme Alstom ou Engie, à chaque fois, le Réseau Action Climat était là pour les dénoncer dans les médias et auprès des pouvoirs publics.

Un Réseau Climat & Développement plus fort et davantage structuré autour de propositions concrètes et d’ambassadeurs climatiques

Le Réseau Climat & Développement (RC&D), réseau international francophone constitué de plus de 70 associations africaines, s’est mobilisé pour faire entendre la voix des populations vulnérables dans les négociations internationales et porter des solutions concrètes à mettre en oeuvre au niveau national et local.

L’atelier annuel du RC&D a réuni plus de 60 participants. L’objectif était de préparer des recommandations pour la COP21 et de renforcer les capacités de plaidoyer des membres du réseau. Les résultats du séminaire ont été partagés lors d’un dialogue de haut niveau avec les parlementaires de l’Assemblée nationale. L’atelier a donné lieu à une publication, diffusée en français et en anglais aux décideurs politiques, et disponible en ligne : http://climatdeveloppement.org/wp-content/uploads/2015/10/RCD-Recommandations_Accord_de_Paris-2015.pdf

En 2015, le RC&D a créé une équipe spéciale “d’ambassadeurs climatiques” composée de 6 membres, chargés de relayer ses positions. Les experts (sur l’adaptation, les financements, l’énergie, l’agriculture et la sécurité alimentaire, le genre et les droits humains) ont produit des notes de décryptage, participé à 10 sommets internationaux, et sont intervenus régulièrement dans les médias. Grâce à ce travail, les recommandations du RC&D ont gagné en visibilité et le RC&D est de plus en plus reconnu pour son expertise sur les changements climatiques.

Le RC&D s’est aussi mobilisé tout au long de l’année 2015. Neuf ateliers de sensibilisation ont été organisés au niveau national pour familiariser les acteurs politiques aux enjeux du climat. Pendant la COP21, les membres du réseau ont participé à de nombreux débats et événements parallèles, ainsi qu’à plusieurs mobilisations citoyennes, dans et en dehors des espaces de négociations (Espace génération climat, Village mondial des Alternatives..)



9ÈME ATELIER ANNUEL DU RC&D À NOGENT-SUR-MARNE : CO-CONSTRUIRE DES RECOMMANDATIONS POUR LA COP21

La transition vers une énergie 100 % renouvelable

Après un débat national de plusieurs mois, la loi sur la transition énergétique votée en juillet 2015 doit mettre la France sur la trajectoire d'un nouveau modèle énergétique plus sobre, plus résilient et moins polluant. Ses objectifs traduisent ce changement de cap, mais leur mise en oeuvre se fait attendre avec des décrets décalés, comme celui sur la programmation pluriannuelle de l'énergie. De leur côté, les collectivités progressent vers le 100 % énergies renouvelables, avec les Territoires à énergie positive et les villes et métropoles qui ont pris un engagement politique fort le 4 décembre 2015.



PLUS DE

700

MAIRES SE SONT
ENGAGÉS À
AMENER LEUR
VILLE À 100 %
D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES
EN 2050

NOS MISSIONS EN 2015

Continuer un travail de coordination élargi

Le Réseau Action Climat, avec le CLER, a coordonné le travail des ONG autour de la loi sur la transition énergétique. Fort de l'expertise de son réseau et de ses partenaires, il a contribué à informer les parlementaires sur les solutions à apporter pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Afin de rendre visible l'écart entre les objectifs de la loi sur la transition énergétique et les moyens mis en oeuvre pour les atteindre, il a mis en ligne un Transitiomètre. Son travail de plaidoyer auprès des parlementaires a permis au projet de loi d'être amélioré, passant d'une note de 20 % à 34 % dans sa capacité de mise en oeuvre. Toujours de manière conjointe avec le CLER, il a coordonné avec la CFDT le collectif des Acteurs en transition énergétique qui rassemble fédérations professionnelles, syndicats, associations de collectivités et ONG. Ce collectif a plaidé pour que le projet de loi ne franchisse pas 6 lignes rouges. Cette collaboration a été fructueuse et le projet de loi a conservé son ambition initiale.

Contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale bas carbone

Beaucoup reste pourtant à faire pour que les objectifs de la loi sur la transition énergétique deviennent réalité. Le Réseau Action Climat a apporté ses contributions, en tant que membre du Conseil National de la Transition Écologique, à l'élaboration de la stratégie nationale bas carbone (SNBC) qui est le cadre des politiques publiques pour respecter les objectifs nationaux en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Des budgets carbone fixent maintenant des objectifs précis, déclinés de manière indicative par grands secteurs d'activité. L'enjeu va maintenant être le suivi de la SNBC et des budgets carbone et l'évaluation des politiques publiques et leur réorientation éventuelle pour respecter les objectifs fixés.

Défendre une Programmation pluriannuelle de l'énergie à la hauteur

Le Réseau Action Climat a également participé au premier semestre 2015 à de nombreux ateliers préparatoires à l'élaboration de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui va décliner les objectifs de la loi sur la transition énergétique jusqu'à 2023. Il a apporté plusieurs contributions écrites. Pourtant, alors que la PPE devait être mise en consultation au plus tard le 31 décembre 2015, elle est maintenant annoncée pour juillet 2016. Dans l'attente, le Réseau Action Climat, aux côtés d'autres associations, a publié une VRAIE PPE pour montrer comment les objectifs de la loi sur la transition énergétique se déclinent sur six axes en particulier.

**OBJECTIFS
DE LA LOI SUR
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE :**



BAISSE DE
40%
DES ÉMISSIONS DE
GAZ À EFFET DE
SERRE
EN 2030



PART DU
NUCLÉAIRE
RAMENÉE À
50%
DE LA
PRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ
EN 2025



32%
D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES
EN 2030

Porter un objectif 100 % énergies renouvelables

A lors que la mise en oeuvre des ambitions annoncées au niveau national sur la transition énergétique tarde, le Réseau Action Climat, avec le CLER, a renforcé son plaidoyer auprès des collectivités pour qu'elles se fixent un cap 100 % énergies renouvelables. Pour mieux faire connaître les collectivités déjà engagées à travers le monde, il a traduit le site de la campagne internationale Global 100 % EnR. Il a aussi contribué à l'intégration d'un objectif 100 % énergies renouvelables dans les conclusions de l'atelier sur l'énergie lors du sommet Climat et territoires qui s'est déroulé à Lyon en juillet 2015. Il a également dialogué avec la Mairie de Paris et plusieurs associations internationales de collectivités pour que la déclaration issue du Sommet des Villes pour le climat, organisé à l'hôtel de ville de Paris le 4 décembre 2015, intègre un engagement d'aller vers le 100 % énergies renouvelables. Ce dialogue a été fructueux puisque les plus de 700 maires présents ont pris cet engagement. L'année 2016 sera donc celle du début de la mise en oeuvre de ce cap politique fort.



LA TOUR EIFFEL, LE JOUR DE L'OUVERTURE DE LA COP21

Publier une brochure qui rappelle que le nucléaire est une fausse solution pour le climat

Un des objectifs de cette brochure était de rassembler et de vulgariser des arguments pour s'opposer au lobby nucléaire, qui défend cette option technologique comme solution dans la lutte contre les changements climatiques, notamment en amont de la COP21. Le Réseau Action Climat a ainsi coordonné, avec un groupe d'associations intéressées par cette thématique, l'élaboration d'une étude par WISE Paris : « L'option nucléaire contre le changement climatique - risques associés, limites et frein aux alternatives ».

La publication a été complétée par des plaquettes plus courtes (en français et en anglais), qui résument ces arguments et qui ont été distribuées en amont de la COP21.



MARDI DE L'AVENIR SUR LES VILLES DE DEMAIN AVEC UNE INTERVENTION SUR LE 100 % ÉNERGIES RENOUVELABLES

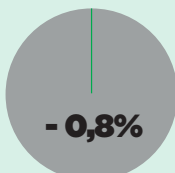
La prise en compte des émissions indirectes

Pour formuler une stratégie climatique pertinente, il faut connaître son impact climatique global. Ceci est valable pour les entreprises et collectivités (émissions indirectes dites du "scope 3" dans les bilans de gaz à effet de serre), pour l'État français (les émissions "importées"), pour chaque produit (les émissions en amont et en aval de la production), ou encore pour un ménage (les émissions cachées dans les paniers de consommation). La Stratégie nationale bas carbone reconnaît l'importance de cet enjeu dans le chapitre qui porte sur l'empreinte carbone. Malgré ce premier pas, il manque un cadre législatif pour rendre obligatoires le reporting des émissions indirectes pour la totalité des acteurs concernés ainsi que des propositions sur comment agir sur ces émissions.

÷ 2

Engagement de Total :
une division par deux
du torchage du gaz
entre 2005 et 2014.

==



En vérité :
- 0,8%
des émissions
totales de Total
en 2014

NOS MISSIONS EN 2015

Rédiger une étude sur la responsabilité climatique des entreprises

Le Réseau Action Climat a publié une analyse des reportings carbone et des objectifs climatiques de 20 entreprises françaises (à l'échelle du groupe et de leur activité en France). La conclusion est que les entreprises prennent de plus en plus en compte les émissions indirectes dans leur reporting, mais la mise en place d'objectifs climatiques reste cependant cantonnée pour l'essentiel aux émissions directes.

<http://rac-f.org/La-responsabilite-climatique-des-entreprises-L-elargir-aux-emissions-indirectes>

Rendre obligatoire le reporting des émissions indirectes des entreprises

Le Réseau Action Climat suit attentivement les décrets d'application de l'article 173 3° III-VI de la loi sur la transition énergétique, qui pourraient rendre obligatoire le reporting des émissions indirectes et une meilleure prise en compte des risques climatiques dans les stratégies des entreprises. Il a apporté ses contributions au groupe de travail interministériel "empreinte carbone" et à la consultation sur le décret de l'article 173 3° IV.



INTERVENTION DU RÉSEAU ACTION CLIMAT À NOTRE-DAME-DES-LANDES, EN JUILLET 2015

La transition vers des transports climato-compatibles

Année après année, le secteur des transports reste le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre. Néanmoins en 2015, tous les signaux ne sont pas au rouge : du côté des citoyens, l'utilisation des mobilités moins polluantes comme le vélo, l'autopartage ou le covoiturage progressent lentement mais sûrement, en réponse notamment aux épisodes récurrents de pollution de l'air. Le scandale Volkswagen et ses multiples rebondissements a mis en exergue la nécessité de redoubler de vigilance vis-à-vis des industriels et des lobbies d'une part, et d'autre part, de démultiplier les efforts pour développer les solutions alternatives à la voiture.

NOS MISSIONS EN 2015

Défendre une stratégie nationale de mobilité vraiment durable

Le Réseau Action Climat a suivi de près la préparation de la stratégie nationale de mobilité propre qui, selon la Loi de transition énergétique, sera annexée à la programmation pluri-annuelle de l'énergie. Il a veillé à apporter à ce document un plan d'action global pour la transition énergétique dans les transports qui ne se limitent pas au développement des véhicules à basses émissions. Le Réseau Action Climat a défendu le développement des trains et des mobilités actives comme le vélo. Au niveau local, il a élaboré un guide sur les "villes respire" pour inciter les collectivités locales à rééquilibrer l'espace public en faveur des mobilités alternatives et lutter contre la pollution.

Révéler les impacts du transport aérien

Le Réseau Action Climat a réalisé une plaquette pour révéler les impacts des transports aériens sur les changements climatiques et a soutenu les mobilisations contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

Dégager de nouvelles sources de financement pour les transports

L'abandon de la taxe poids lourds et la baisse des dotations budgétaires aux collectivités territoriales ont réduit leurs moyens pour financer de nouveaux projets de mobilité. Afin de soutenir le renforcement et l'investissement des collectivités en matière de mobilité plus durable, le Réseau Action Climat a exploré 8 nouvelles pistes de financement dans une publication intitulée "Collectivités territoriales : Quelles solutions de financement pour les transports?".

Promouvoir des véhicules vraiment moins polluants

Le Réseau Action Climat travaille depuis plusieurs années sur la réforme du système d'homologation des véhicules. Ce travail est crucial, puisque les véhicules neufs émettent 40 % de plus de CO₂ que ce qu'affichent les constructeurs automobiles.

Le scandale Volkswagen a jeté la lumière sur l'ampleur du problème des écarts entre les émissions officielles et les émissions réelles de NO_x, qui pourrait expliquer que la pollution ne diminue pas. Demande d'enquête et de tests en conditions réelles de conduite, le Réseau Action Climat a fait entendre ses propositions. Résultat : la commission d'enquête (installée par Ségolène Royal) et la Commission européenne agissent enfin dans cette direction. Ce travail est plus que nécessaire car les résultats de la Commission sur les tests sont inquiétants : ne pas respecter la norme est devenu la norme... et fin 2015, les instances européennes ont préféré assouplir les marges de pollution accordées aux constructeurs automobiles pour les futurs tests en conditions réelles de conduite.



PLUS DE
4000
PUBLICATIONS
SUR LES
SOLUTIONS
DE MOBILITÉ
SOUTENABLE EN
MILIEU RURAL
ET PÉRI-URBAIN
DISTRIBUÉES
DIRECTEMENT
À DES ACTEURS
CLÉS DES
TERRITOIRES



PLUS DE
50
INTERVIEWS
SUR LES NORMES
ET LES TESTS
D'HOMOLOGATION,
SUITE
AU SCANDALE
VOKSKWAGEN

Un système agricole et alimentaire peu émetteur de gaz à effet de serre

Le système agricole et alimentaire français est en mauvaise santé et représente 30 % des émissions de gaz à effet de serre territoriales, sans compter les émissions liées aux importations (alimentation animale, engrais azotés, etc.). Il est possible d'agir de manière beaucoup plus importante dans ce secteur car les solutions existent : une production agricole plus autonome et résiliente, des filières de qualité (agriculture biologique, AOP, etc.) en cohérence avec une transition alimentaire saine et juste.

UNE PUBLICATION
EDUCAGRI
ACCESSIBLE
EN LIGNE,
CONSULTÉE
PLUS DE
3000
FOIS

LA PUBLICATION
"UN COUP DE
FOURCHETTE
POUR LE CLIMAT"
IMPRIMÉE À
25000
EXEMPLAIRES,
DISTRIBUÉE À
6000
EXEMPLAIRES



NOS MISSIONS EN 2015

Coordonner un outil pour un enseignement agricole ouvert à la problématique climat

Le Réseau Action Climat a coordonné puis diffusé un nouvel outil à destination de l'enseignement agricole : 30 fiches pédagogiques accessibles gratuitement sur le site de Educagri Edition : <http://editions.educagri.fr/agriculture-climat.php>. Deux formations auprès des enseignants agricoles ont été organisées, ainsi que de nombreuses interventions et plusieurs articles sont parus dans la presse agricole.

Recenser les initiatives territoriales en faveur des légumes secs

Un recueil d'expériences territoriales intitulé "Les légumes secs - Quelles initiatives territoriales ?" a été réalisé afin de montrer comment les territoires peuvent s'organiser pour développer une offre en légumes secs. La culture de ces légumes permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux engrais azotés et leur consommation peut remplacer les apports protéiques de la viande.

Développer une alimentation climato-compatible

En vue d'améliorer la compréhension des liens entre alimentation et changements climatiques auprès des médias, des acteurs sociaux, environnementaux et du grand public, une publication courte a été réalisée : <http://www.rac-f.org/Un-coup-de-fourchette-pour-le-climat>

Maintenir la pression sur les agrocarburants

Le Réseau Action Climat a effectué un travail de plaidoyer auprès de la France et de l'Union européenne, qui ont voté le 28 avril 2015 un plafond de 7 % au développement des agrocarburants. Cette limite était nécessaire, mais reste bien trop haute pour des agrocarburants nocifs pour l'environnement et les populations vulnérables.

Les agrocarburants continuent de se développer et sont suivis de près par de nouvelles formes de carburants à base de biomasse ce qui exige de rester vigilant. Le Réseau Action Climat a organisé sur le sujet ainsi que sur notre modèle de transport un séminaire à l'Assemblée nationale en octobre 2015. Il a diffusé à cette occasion une plaquette sur "Agrocarburants et climat : Pourquoi ce n'est pas une bonne solution ?"

<http://www.rac-f.org/Agrocarburants-et-climat-Pourquoi-ce-n'est-pas-une-solution>

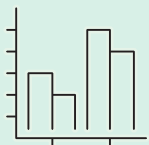
Une fiscalité un peu plus verte

En 2012, le Président de la République prenait l'engagement de rejoindre la moyenne européenne en matière de fiscalité environnementale. Les dernières statistiques de la commission européenne montrent que la France trônait encore à la dernière place en 2014. Quels progrès ont été accomplis en 2015 ?



56€/TCO₂
EN 2020,
100€

EN 2030 : LA
CONTRIBUTION
CARBONE A
ÉTÉ FIXÉE
AU NIVEAU
RECOMMANDÉ
PAR LE RÉSEAU
ACTION CLIMAT



EN 2014,
LA FRANCE
TRÔNAIT AU
DERNIER
RANG
EN MATIÈRE
DE FISCALITÉ
ENVIRON-
NEMENTALE

NOS MISSIONS EN 2015

Défendre une trajectoire de long terme pour la contribution carbone... qui a été adoptée !

Le signal prix carbone était sur toutes les lèvres pendant la COP21. À travers les médias, son plaidoyer auprès des parlementaires et ses interventions, le Réseau Action Climat a plaidé pour joindre les actes aux discours. La loi de transition énergétique établit désormais un objectif de 56 euros la tonne de CO₂ en 2020 et de 100 euros en 2030.

Dans la réalité, le prix du pétrole a tellement baissé que les prix des carburants ont atteint un niveau très bas. Résultat, le signal-prix recherché a été brouillé et la consommation d'énergies fossiles a augmenté, sans susciter de réponse adéquate de la part du gouvernement. Les secteurs les plus émetteurs comme le transport routier ou le transport aérien ont profité de cette baisse des prix du pétrole sans être soumis pour autant à la contribution carbone.



CONFÉRENCE DE PRESSE POUR
LE LANCEMENT DE L'INTERKOALITION VÉLO

Sortir l'indemnité kilométrique vélo de l'impasse

Après avoir défendu l'indemnité kilométrique vélo (IKV) auprès des parlementaires de tous bords pour favoriser l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail, le Réseau Action Climat n'a pas baissé la garde. Et pour cause ! Le décret qui devait entériner l'introduction de la

mesure dans la loi de transition énergétique a en effet été plusieurs fois retardé, avant d'être publié. Le Réseau Action Climat a participé à la nouvelle InterKoalition vélo, créée à l'initiative de la FUB, et qui regroupe à la fois des acteurs associatifs et privés. Fin 2015, l'indemnité kilométrique a été intégrée à la loi de finances. Mais elle reste facultative et plafonnée à 200€/an.

Mettre fin à l'avantage fiscal du diesel ?

Le Réseau Action Climat n'a eu de cesse de rappeler la nécessité de supprimer les avantages fiscaux du diesel, dont la combustion rejette des polluants nocifs pour la santé. Le rattrapage fiscal du diesel vers l'essence s'est poursuivi en 2015, mais à un rythme encore trop faible. Les transporteurs routiers, qui représentent environ la moitié des émissions de particules fines en Ile-de-France, bénéficient encore d'un remboursement de taxe sur le gazole, alors que l'écotaxe poids lourds n'a toujours pas été remplacée.

Des territoires à la pointe de la lutte contre les changements climatiques

Selon l'ONU, 50 à 80 % des leviers d'actions contre les changements climatiques se situent à l'échelle locale. Si une partie des ingrédients d'un développement territorial décarboné existe en France, notamment depuis les lois sur la transition énergétique et la réforme territoriale de l'été 2015, il faut davantage de volonté politique afin qu'ils soient mis en oeuvre par les élus. Ce sujet, parfois complexe, doit aussi être approprié par les acteurs de la société civile dans les territoires, afin de renforcer le plaidoyer local en faveur du climat.

25

TERRITOIRES
ACCOMPAGNÉS
POUR
L'UTILISATION DE
L'OUTIL CLIMAT
PRATIC EN 2015

ENVIRON

200

PERSONNES
FORMÉES
SUR LES
NOUVEAUX
LEVIERS
"CLIMAT" DES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

22

MESURES,
REGROUPEES
DANS 6
THÉMATIQUES,
PORTÉES AUPRÈS
DES CANDIDATS
AUX ÉLECTIONS
DANS

13

RÉGIONS

NOS MISSIONS EN 2015

Clarifier les nouvelles compétences "climat" des collectivités territoriales pour permettre aux acteurs locaux de se saisir des outils existants

Durant l'été 2015, la France a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte, ainsi que le troisième volet de la réforme territoriale. Les périmètres et les compétences des collectivités s'en trouvent modifiés : qui fait quoi pour le climat, aussi bien en matière de politique énergétique que de transports, bâtiments, agriculture ou planification ? Et surtout, comment aller plus loin que ce que permettent les lois, afin de relever le défi de la transition énergétique locale ? La publication du Réseau Action Climat a vocation à répondre à ces questions. <http://rac-f.org/Nouvelles-competences-climat-energie-des-collectivites-territoriales>

En accompagnement de cette publication, 5 formations (dont 2 webinaires réalisés avec le CLER) ont été réalisées auprès d'un total de 200 participants, à la fois élus, techniciens et associatifs. Une partie d'entre elles a été préparée avec des structures partenaires, comme l'Association des Communautés de France (AdCF), AMORCE ou encore le Cédis.

Pour regarder les webinaires en ligne : <http://rac-f.org/Apres-l-Accord-de-Paris-une-concretisation-de-la-transition-energetique-dans>

Porter des mesures en amont des élections régionales 2015

Des mesures ciblées sur l'action régionale ont été portées auprès des candidats aux élections régionales de décembre 2015. Ces mesures ont été co-élaborées par le Réseau Action Climat, le CLER, Zéro Waste France, la FNAUT, la FUB, le Collectif des Acteurs en transition énergétique et France Nature Environnement.

<http://rac-f.org/A-l-approche-de-la-COP21-les-candidats-aux-elections-regionales-doivent-relever>

Diffuser "Climat Pratic", un outil pour piloter des démarches territoriales en faveur du climat

Depuis 2015, le Réseau Action Climat accompagne 25 territoires à expérimenter l'outil Climat Pratic, développé avec le CLER, Etd et l'ADEME. Les résultats de ce suivi, prévus pour 2016, permettront d'améliorer l'outil et de l'adapter au nouveau contexte des Plans Climat Air Energie Territoriaux, obligatoires pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

En parallèle, l'outil a été présenté lors de 2 événements nationaux dédiés aux élus et 10 chargés de mission "plan climat" ont été formés son utilisation.

La page dédiée à l'outil : www.climat-pratic.fr

Des citoyens sensibilisés aux enjeux de la COP21

La tenue de la COP21 a braqué les projecteurs sur l'urgence climatique, ainsi que sur les solutions pour y faire face : celles qui sont discutées lors des COP ; mais aussi les solutions à l'échelle nationale, territoriale ou encore individuelle. Le Réseau Action Climat a ainsi développé en 2015 une série d'outils pour éclairer les citoyens sur l'urgence climatique et les moyens d'y répondre.

NOS MISSIONS EN 2015

Souligner les impacts des changements climatiques en France

Le Réseau Action Climat a réalisé une brochure : "les témoins des changements climatiques" qui s'adresse à un public généraliste. Elle vulgarise les impacts des changements climatiques en France (métropole et outremer), au travers de 5 témoignages, sur les sujets suivants : fonte des glaciers, perturbation de l'agriculture, destruction de la biodiversité, impacts sur la santé et hausse du niveau des mers. <http://www.rac-f.org/Temoins-des-changements-climatiques>

Vulgariser la question des émissions liées à la consommation

Les émissions de gaz à effet de serre sont généralement comptabilisées selon une approche territoriale. Mais cette méthodologie n'inclut pas les émissions liées à la consommation, c'est-à-dire les émissions qui résultent de la production et du transport de biens que nous importons. La plaquette "Consommation : quels impacts sur le climat ?" vise à vulgariser cet enjeu et propose aux citoyens des moyens concrets de réduire ces émissions "importées".

<http://www.rac-f.org/Consommation-Quels-impacts-sur-le-climat>

Décrypter les enjeux de la COP21 et proposer des pistes d'actions aux citoyens

Le Réseau Action Climat a développé en 2015 le site www.macop21.fr pour répondre à deux enjeux : vulgariser la question des négociations internationales et apporter des solutions concrètes aux citoyens pour réduire leur impact sur le climat. Le décryptage de la négociation a été réalisé en amont de la COP21, avec notamment une carte des contributions nationales et des articles de décryptage publiés régulièrement. Pendant la COP21, le site a été enrichi pour apporter un suivi "en direct" des négociations. En outre, une brochure "Comprendre la COP21" a été publiée et largement diffusée à de nombreux militants venus sur les stands du Réseau Action Climat.

Des outils de diffusion en ligne et sur le terrain

Pour diffuser ses messages en amont et pendant la COP21, le Réseau Action Climat était présent sur le terrain (Alternatiba, Village mondial des alternatives, espace Génération Climat) et sur internet (site web actualisé régulièrement, réseaux sociaux où le nombre d'abonnés a largement augmenté). De plus, 8 formations et interventions ont été réalisées sur la base du Kit pédagogique et du site [macop21.fr](http://www.macop21.fr) entre l'été 2015 et la COP21, auprès d'acteurs de terrains (associations et collectivités locales).

Des partenariats avec les médias

Un partenariat avec FranceTV a été conclu pour développer une plateforme web qui a été lancée lors d'une soirée télévisée spéciale "climat", en novembre 2015. Des spots vidéos ont été tournés avec les salariés du Réseau Action Climat pour vulgariser les principaux enjeux liés à la COP21 : <http://www.francetv.fr/temoignages/climat/> De nombreux autres partenariats avec des médias ont été conclus, notamment avec France Info (initiative #maplanete - <http://www.franceinfo.fr/maplanete>), le Huffington Post (<http://www.huffingtonpost.fr/news/reseau-action-climat/>), ou Consoglobe (<http://www.consoglobe.com/engagement-climat-cg>)



4

PARTENARIATS
AVEC DES MÉDIAS
NATIONAUX



398 000

PAGES VUES
EN 2015 SUR
WWW.RAC-F.ORG
ET
WWW.MACOP21.FR

731

RETOMBÉES
MÉDIAS (DANS LA
PRESSE EN LIGNE),
CONTRE 363 EN
2014

Un réseau élargi autour de la lutte contre les changements climatiques

En 2015, le Réseau Action Climat a cherché à mettre en mouvement et fédérer le maximum d'acteurs autour des enjeux clés de la lutte contre les changements climatiques. Et ce, au-delà de son réseau. Il a ainsi pris l'initiative de créer, aux côtés du CRIID et d'ATTAC, la coalition Climat 21 qui a réuni au total plus de 130 organisations de la société civile, des syndicats, des associations de solidarité internationale, des organisations confessionnelles, des ONG de défense des droits humains, de l'environnement ou encore des mouvements sociaux. Il a animé cette coalition tout au long de l'année 2015. Le Réseau Action Climat a par ailleurs continué à élargir et coordonner des acteurs variés autour du suivi de la loi sur la transition énergétique via la plateforme des acteurs en transition énergétique qui regroupe, aux côtés d'associations environnementales, des syndicats, des fédérations professionnelles et des collectivités.

Le Réseau Action Climat a décrypté au sein de ces différents collectifs l'actualité climat énergie permettant un renforcement des connaissances au sein des structures concernées. Par ailleurs, pour les acteurs en transition énergétique, le fait de réunir des acteurs variés a offert une caisse de résonance aux propositions portées par le Réseau Action Climat, les rendant donc plus audibles auprès des décideurs politiques et des médias.

Membres du Réseau Action Climat en 2015 :

- Collège « adhérents individuels » composé de 40 membres.
- Collège « associations locales » composé de 9 associations (réparties dans 7 régions nouveau périmètre) : ALDER, Effet de Serre toi-même, Virage énergie Nord-Pas-de-Calais, Virage Energie Pays de La Loire, 2D attitude, TACA, Bizi et Air.

Nouveautés 2015 : adhésion de Canopée

- Collège « associations nationales » composé de 16 associations (Alofa Tuvalu, Greenpeace, WWF, LPO, Oxfam, 4D, HELIO International, Hespul, CLER, Les Amis de la terre, Agir pour l'environnement, FNAUT, FUB, Réseau sortir du nucléaire, Zero Waste France et WECF).

Fonctionnement associatif :

- Bureau : tous les 2 mois
- Conseil d'administration : tous les 2 à 3 mois
- Assemblée générale : une fois par an

Le Bureau du Réseau Action Climat est composé de : Pierre Perbos, Président - Philippe Quirion, Trésorier - Antoine Bonduelle, Administrateur - Sandrine Mathy, Administratrice - Julien Berthier, Administrateur et Damien Demailly, Administrateur.

Les membres du Bureau participent activement à la gestion courante de l'association et aux actions/travaux du Réseau Action Climat.

L'équipe salariée en 2015 :

Emmanuel Bernard, Gestion - Anne Bringault, Transition énergétique (poste partagé avec le CLER) - Simon Coquillaud, Information & Communication - Morgane Créach, Direction - Cyrielle Denhartigh, Climat et Agri-

culture - Meike Fink, Climat et Energie - Célia Gautier, Politiques Européennes - Lorelei Limousin, Transport et Fiscalité - Alix Mazounie : Politique Internationale - Charlotte Izard, Climat et Territoires - Marion Richard, Coordination du Réseau Climat et Développement suivie en décembre par Lucile Dufour.

Relations avec le CAN International, le CAN Europe et T&E :

Contribution à l'élaboration de positions communes et relais en France des positions actées au niveaux international et européen. Participation aux assemblées générales du CAN-Europe, de T&E, etc.

Représentation et participation dans les instances nationales :

Pour porter les propositions de ses membres, le Réseau Action Climat siège dans diverses instances nationales, notamment: au Conseil Économique, Social et Environnemental (Antoine Bonduelle) ; au Conseil d'Orientation de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique/ONERC (Charlotte Izard) ; depuis 2013 : au Conseil National de la Transition Écologique (Pierre Perbos, Morgane Créach et Anne Bringault), au Comité pour l'économie verte (Lorelei Limousin), au Comité de pilotage des assises européennes de la transition énergétique et au Comité de pilotage du Sommet Climat et Territoires de Lyon (Charlotte Izard), etc.

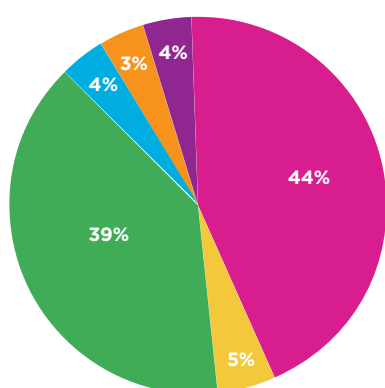
Nouveauté 2015 !

Déménagement du Réseau Action Climat dans ses nouveaux locaux, au Mundo M (47 avenue Pasteur, à Montreuil)

Éléments financiers

Le compte de résultat au 31/12/2015 présente un budget global de 985 689 € (total des produits en 2015), supérieur d'environ 83 000 € par rapport à celui de 2014 et un excédent de 6 351 € (voir le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2015).

Répartition des produits en 2015



Subventions d'exploitation 871 238 € dont :

- Subventions d'État et institutions publiques 434 882 €
- Subventions collectivités 52 000 €
- Subventions associations et fondations 384 356 €

Ventes et prestations 37 675 €

Autres produits 32 678 € :

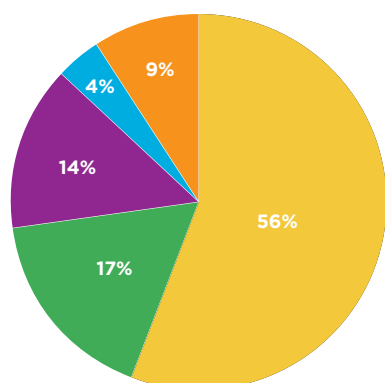
274 € de rémunération bancaire et 32 404 € de transferts de charges

Adhésions et dons 44 098 €

- Adhésions associations nationales 8 975 €
- Adhésions associations locales et régionales 600 €
- Adhésions personne physiques 1 391 €
- Dons entreprises 7 000 €
- Dons personnes physiques 25 057 €
- Dons associations : 1 075 €

Répartition des charges en 2015

Les charges de personnel, les frais de mission et de publication et les honoraires représentent 91% des dépenses :



Les charges de personnel (y compris taxe sur les salaires, formation professionnelle, indemnités de rupture et précarité) représentent 56% des dépenses (548 229 €) pour 9 salariés en CDI plein-temps, un CDI mi-temps, un CDD plein-temps et un stagiaire de 4 mois.

Les frais de mission représentent 17% des dépenses (169 451 €) dont :
 • 141 986 € pour le Réseau climat et développement (RC&D) ;
 • 24 645 € pour les négociations internationales (Conférences internationales de Tunis, Genève, Adis Abeba, Paris et Bonn).

Les honoraires représentent 14% des dépenses (134 269 €) dont :
 • 70 065 € pour le RC&D, dont ceux pour sa publication « Quels défis l'accord de Paris doit-il relever pour répondre aux besoins des populations africaines ? » ;
 • 21 853 € pour le graphisme des autres publications élaborées en 2015
 • 8 000 € pour la réalisation du site internet macop21.fr et 5000 € pour son contenu
 • 10 000 € pour la rédaction des deux publications nucléaire et climat

Les impressions représentent 4 % des dépenses (37 455 €) dont 32 059 € pour les publications 2015.

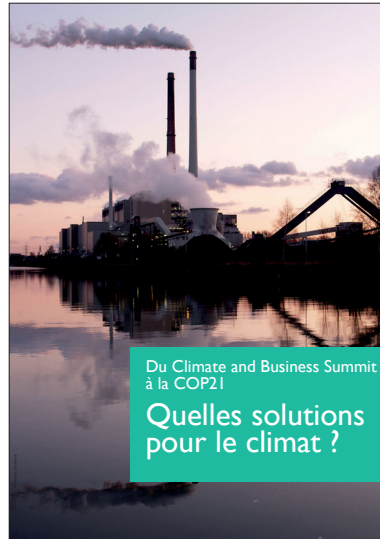
Les autres dépenses (équipement et fournitures, loyer et charges, location et buffet, comptabilité, frais bancaire et de communication (téléphone, affranchissements,...), cotisations,...) représentent 89 933 € dont 31 420 € de location immobilière.

Nos publications en 2015



COMPRENDRE LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT

<http://www.rac-f.org/Comprendre-la-Conference-de-Paris-sur-le-climat>



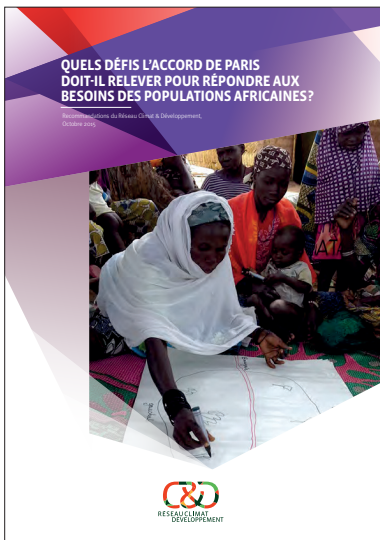
DU BUSINESS AND CLIMATE SUMMIT À LA COP21 : QUELLES SOLUTIONS POUR LE CLIMAT ?

<http://www.rac-f.org/Du-Business-and-Climate-Summit-a>



CONSOMMATION : QUELS IMPACTS SUR LE CLIMAT ?

<http://www.rac-f.org/Consommation-Quels-impacts-sur-le-climat>



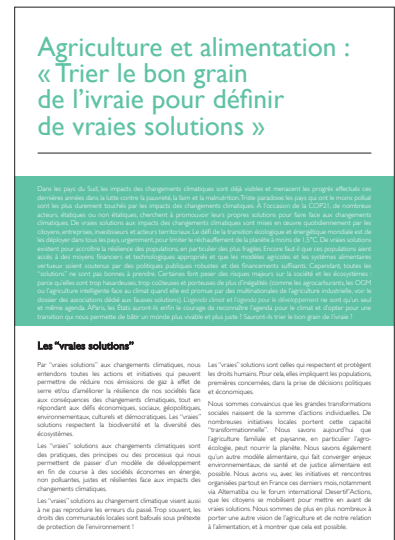
QUELS DÉFIS L'ACCORD DE PARIS DOIT-IL RELEVÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS AFRICAINES ?

<http://www.rac-f.org/Quels-defis-l-accord-de-Paris-doit-il-relever-pour-reponde-aux-besoins-dest>



UN COUP DE FOURCHETTE POUR LE CLIMAT

<http://www.rac-f.org/Un-coup-de-fourchette-pour-le-climat>



AGRICULTURE ET ALIMENTATION : TRIER LE BON GRAIN DE L'IVRAIE POUR DÉFINIR DE VRAIES SOLUTIONS FACE AU CLIMAT

<http://www.rac-f.org/Agriculture-et-alimentation-Trier-le-bon-grain-de-l-ivraie-pour-definir-de>

Nos publications en 2015



LES LÉGUMES SECS - QUELLES INITIATIVES TERRITORIALES ?

<http://www.rac-f.org/Les-legumes-secs-Quelles-initiatives-territoriales>



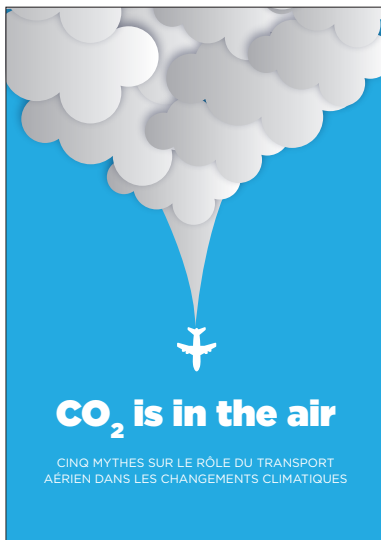
NUCLÉAIRE : UNE FAUSSE SOLUTION POUR LE CLIMAT

<http://www.rac-f.org/Nucleaire-une-fausse-solution-pour-le-climat>



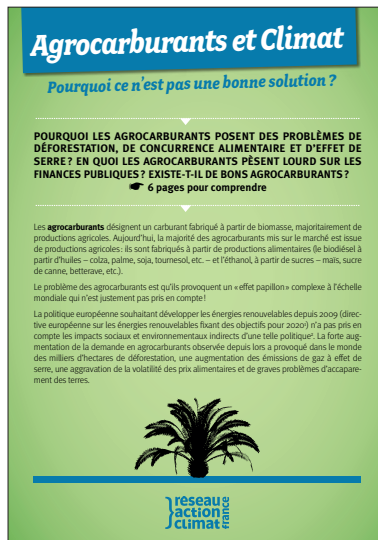
TÉMOINS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

<http://www.rac-f.org/Temoins-des-changements-climatiques>



CINQ MYTHES SUR LE TRANSPORT AÉRIEN

<http://www.rac-f.org/Cinq-mythes-sur-le-transport-aerien>



AGROCARBURANTS ET CLIMAT : POURQUOI CE N'EST PAS UNE SOLUTION ?

<http://www.rac-f.org/Agrocarburants-et-climat-Pourquoi-ce-n-est-pas-une-solution>



LA RESPONSABILITÉ CLIMATIQUE DES ENTREPRISES - L'ÉLARGIR AUX ÉMISSIONS INDIRECTES !

<http://www.rac-f.org/La-responsabilite-climatique-des-entreprises-L-elargir-aux-emissions-indirectes>

Le Réseau Action Climat - France (RAC-F) est une association spécialisée sur le thème des changements climatiques. Il regroupe 16 organisations nationales de protection de l'environnement, d'usagers des transports, de promotion d'alternatives énergétiques et de solidarité internationale. Le Réseau Action Climat rassemble également des associations locales et des adhérents individuels. Sa mission est d'informer les citoyens des mécanismes, causes et impacts des changements climatiques et d'influer pour des politiques plus ambitieuses afin de limiter ces perturbations.

**Découvrez l'action du Réseau Action Climat
et impliquez-vous avec nous sur le site :
www.rac-f.org**

Nous contacter :

Réseau Action Climat - France
Mundo M - 47 Boulevard Pasteur 93100 Montreuil
Tél : 01.48.58.83.92
infos@rac-f.org - www.rac-f.org
Twitter : @RACFrance

